

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2010/040	Genève, le 6 décembre 2010
CONCERNE:	

Service d'alerte courriel CITES

- Le Secrétariat CITES a créé un service d'alerte courriel sur son site web. En y souscrivant, les usagers reçoivent des courriels les informant des activités de la CITES telles qu'émissions de notifications aux Parties, réunions, communiqués de presse, etc.
- 2. Afin de s'assurer que les personnes chargées de l'application de la CITES soient tenues au courant d'événements pouvant avoir des incidences sur leur travail et leurs responsabilités, le Secrétariat a l'intention d'inclure dans sa liste de destinataires d'alertes toutes les autorités CITES qui n'ont pas encore souscrit à ce service.
- 3. Les usagers de ce service peuvent naturellement résilier leur souscription en suivant les instructions données dans chaque alerte courriel.
- Toutes les questions sur le service d'alerte courriel de la CITES sont à poser à M. Marcos Regis Silva (marcos.silva@cites.org).